



PLAN STRATÉGIQUE

ESG | CLIMAT

JANVIER 2023



OBJET ET PORTÉE DE CE DOCUMENT

Ce document structure la **politique d'investisseur responsable d'Eiffel Investment Group** et renouvelle son **ambition d'être un leader sur les stratégies d'investissement à fort impact social et environnemental**.

À PROPOS D'EIFFEL INVESTMENT GROUP

Eiffel Investment Group est un gérant d'actifs et **acteur majeur du financement des entreprises**. Le groupe répond aux besoins de financement des PME ETI sur **toute la structure de capital** qu'il s'agisse du crédit (crédit obligataire et dette privée) ou des fonds propres (actions cotées, private equity, obligations convertibles).

Basé à Paris, **le groupe gère, à fin 2022, environ 5 milliards d'euros*** pour le compte de grands investisseurs institutionnels européens mais également de clients particuliers.

* Engagements non appelés inclus.

ADN D'ENTREPRENEUR

AU 31/12/2022



c. 5 Mds€*

SOUS GESTION,

au service de grands investisseurs institutionnels
et d'épargnants

SOCIÉTÉ DE GESTION

indépendante

créée en 2008



**FINANCEUR DES ENTREPRISES
ET DES ACTIFS DE TRANSITION :**

fonds propres, dette, infrastructures
de transition énergétique

UNE ÉQUIPE DE

85 personnes

à Paris



La durabilité
et l'impact positif

CONCRET

sont au coeur de nos stratégies d'investissement,
en tant qu'améliorateur de performance



* Engagements non appelés inclus.

UNE DÉMARCHE ESG DE LONG TERME

2010

Signature
des **PRI**

2011

1^{er} financement
d'infrastructures
d'énergie
renouvelable

2016

Membre fondateur
de **Finance for
Tomorrow**

2017

Intégration du **think tank**
sur la méthanisation
du Ministère de
l'environnement

Lancement du **fonds**
Eiffel Energy Transition
labellisé Greenfin

2018

Membre du groupe d'experts
« **Finance, Economie, Climat
et Environnement** » créé par
l'AFNOR (norme ISO 14030)

2022

2600 projets ENR et
efficacité énergétique
financés

Mise en place d'un **scoring**
biodiversité pour Eiffel
Essentiel

Renforcement de notre
politique d'exclusions
sectorielles

2021

Signature de la **TCFD**

Signature de l'**initiative**
Climat International

Lancement du **fonds**
de private equity Eiffel
Essentiel

Publication de la **1^{ère}**
stratégie climat d'Eiffel

2020

Label ISR pour les **fonds**
Harmonie Mutuelle
Emplois France et
Eiffel NOVA Europe ISR

Lancement du **fonds**
Eiffel Gaz Vert

2019

Lancement du **1^{er} fonds**
de dette privée à impact
d'Europe, Eiffel Impact Debt

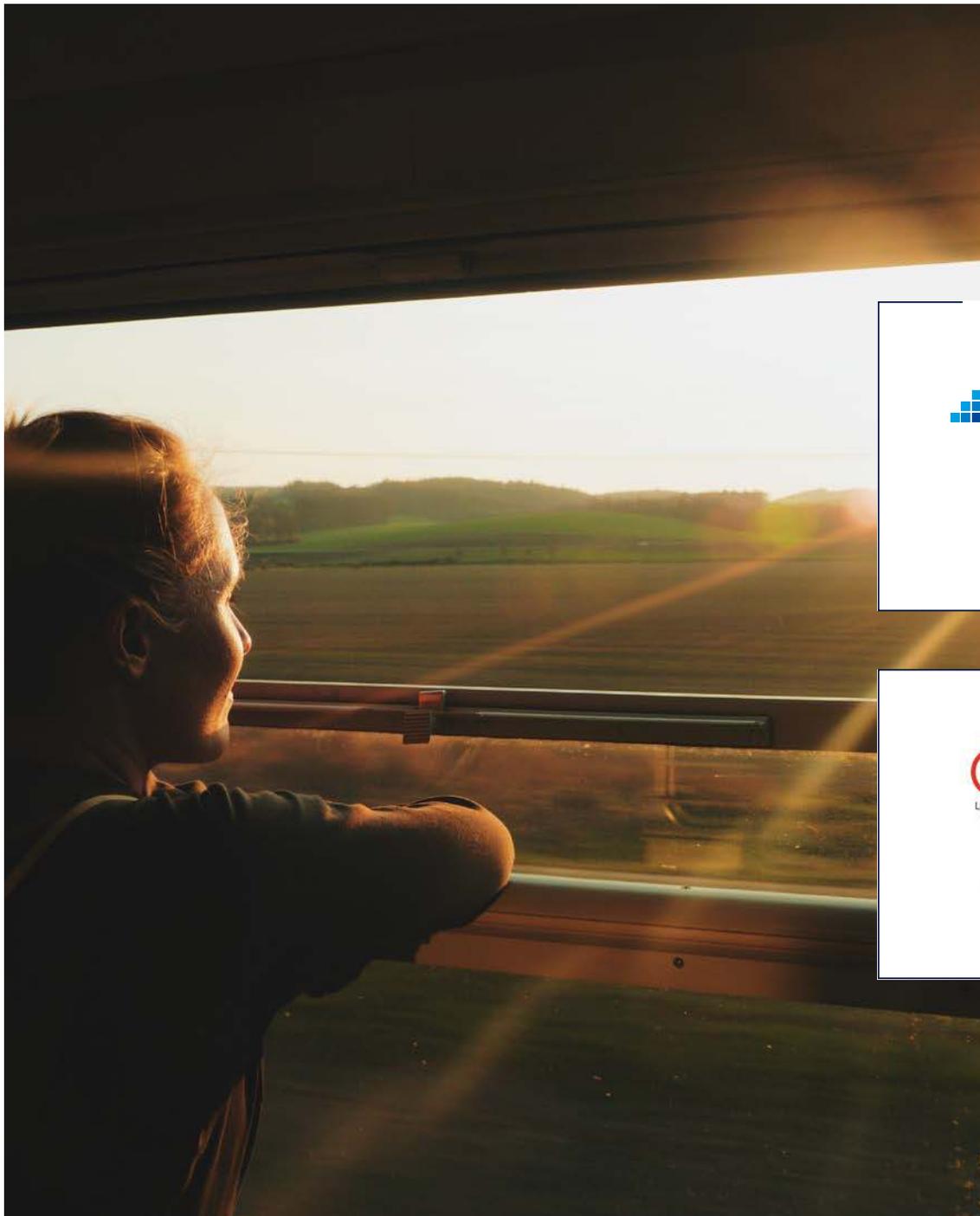
Intégration du board du **think**
tank La Plateforme Verte

2023

Note méthodologique d'investissement durable, mise à jour de la **stratégie climat**

Changement de **locaux certifiés BREEAM**

Plus de 50% des AuM* Article 9 SFDR



INITIATIVES ET ENGAGEMENTS DE PLACE



LABELLISATION DE NOS FONDS



LE PLAN STRATÉGIQUE ESG – CLIMAT D'EIFFEL INVESTMENT GROUP

EIFFEL INVESTMENT GROUP
ANCRE SES ENGAGEMENTS
AUTOUR DE 3 PILIERS

|| Financer et accompagner
les grandes transitions environnementales
et sociales afin d'accélérer
une transformation juste et durable
de l'économie réelle ||



01

Accompagnement **dynamique et volontariste** des entreprises financées dans leurs transitions

02

Elaboration de **stratégies d'investissement à fort impact positif** sur les enjeux liés aux transitions environnementales et sociales

03

Intégration complète de l'extra-financier dans nos pratiques d'entreprise et d'investissement

SOMMAIRE



1 ACCOMPAGNER NOS INVESTISSEMENTS DANS LES TRANSITIONS

- 09 Renforcer notre politique d'engagement
- 10 Avoir un suivi des controverses
- 12 Proposer un bilan ESG annuel
- 17 Mesurer l'exposition aux risques climatiques



2 DÉVELOPPER DES STRATÉGIES INNOVANTES À IMPACT

- 21 Notre définition de l'investissement durable
- 23 Les 3 piliers de notre démarche d'impact
- 26 Renforcer la contribution positive de nos investissements à la transition environnementale
- 28 Renforcer nos méthodologies en matière d'impact social, d'impact territorial et d'emploi

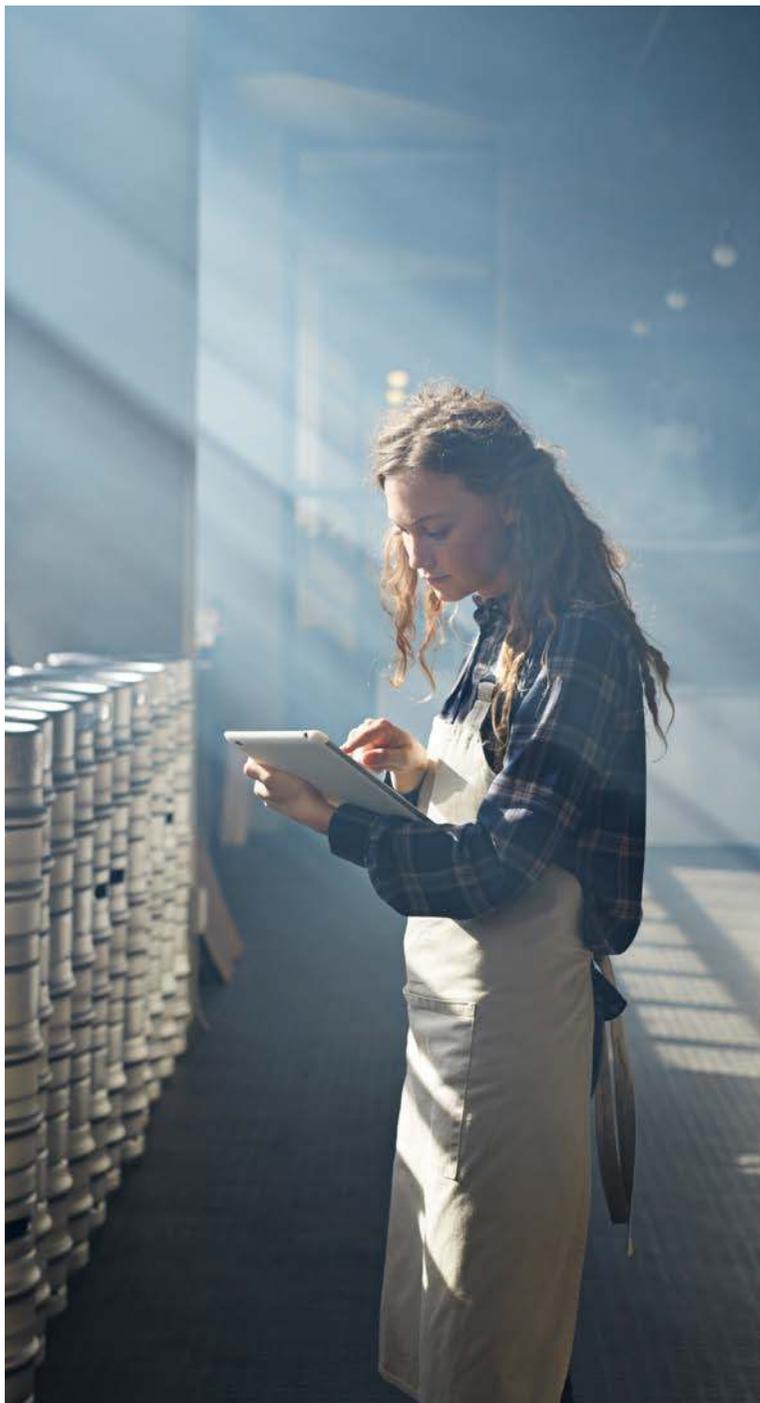


3 RENFORCER L'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG DANS NOS MÉTIERS

- 31 Consolider la gouvernance ESG du groupe
 - 32 Accompagner nos équipes
 - 33 Innover et partager la connaissance sur l'ESG
 - 34 Faire intervenir des experts
- 

A blue-tinted landscape photograph showing a field in the foreground, rolling hills in the middle ground, and a clear sky. The text is overlaid on the left side of the image.

1 ACCOMPAGNER
NOS INVESTISSEMENTS
DANS LES TRANSITIONS



RENFORCER NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT

L'accompagnement des entreprises et de leurs équipes est une partie importante de notre rôle d'investisseur. Il doit ainsi être systématiquement intégré dans nos métiers, tout en étant adapté aux spécificités de chaque classe d'actifs et de chaque fonds.

À cet effet, Eiffel a renforcé sa politique d'engagement et de vote existante, couvrant l'ensemble de son périmètre et mobilisant tous les outils à sa disposition, incluant :

■ Des thématiques d'engagement prioritaires

selon la vocation de chaque fonds (transparence, amélioration des pratiques ESG, bilan carbone ...),

■ La politique de vote,

■ Les outils à disposition des gérants

selon la nature des classes d'actifs et de leur maturité ESG (rendez-vous en bilatéral, lettre d'intention, etc.),

■ Le suivi de l'engagement

et un reporting annuel des pratiques.

Les pratiques d'engagement feront l'objet d'un compte rendu annuel et consolidé.

ASSURER UN SUIVI ACTIF DES CONTROVERSES

Eiffel met en place des outils permettant d'identifier et d'évaluer les potentielles controverses pour chaque investissement

L'objectif est d'identifier les enjeux, impacts et risques qu'une controverse pourrait avoir sur les parties prenantes internes d'une entreprise (instance de gouvernance, actionnaires, employés), externes (clients, société civile), et sur l'environnement.

Une société faisant l'objet d'une controverse pourrait voir sa valeur modifiée ou impactée négativement par celle-ci. Avant chaque investissement, nous nous attelons donc à identifier les éventuelles controverses (apparues au cours des 3 dernières années) et à les classer selon leur degré de risque.

ETABLIR LA GRAVITÉ DE LA CONTROVERSE ET LE NIVEAU DE RISQUE

- Tous les fonds gérés par Eiffel, pour les entreprises financées et ses dirigeants lorsque cela est pertinent.
- Systèmes d'alertes, veille.
- En amont de chaque investissement (recherche sur 3 ans) et pendant toute la durée de l'investissement.
- Référentiel d'évaluation interne conçu avec Ethifinance.
- Des formations continues pour les équipes d'investissement.
- Le comité ESG en appui.

ETABLIR LA GRAVITÉ DE LA CONTROVERSE ET LE NIVEAU DE RISQUE

Gravité limitée

Le titre est conservé en portefeuille.

Le comité ESG d'Eiffel n'est pas saisi pour consultation.

Gravité significative ou forte

Le titre peut être conservé voire acheté selon la conclusion de l'analyste.

Phase de surveillance et/ou d'engagement

Le comité ESG d'Eiffel peut être saisi pour consultation.

Gravité critique

Titre coté : le titre est vendu (sauf rare occasion où il pourrait être conservé avec des engagements plus forts exigés de la part de l'émetteur).

Titre non coté : il n'est pas possible d'assurer une sortie et un désinvestissement immédiat, mais ce sont des options que l'équipe de gestion pourrait envisager

Le comité ESG d'Eiffel est obligatoirement saisi pour consultation.

SUIVI

Une opinion sur le niveau de risque associé est formulée (significatif, fort)

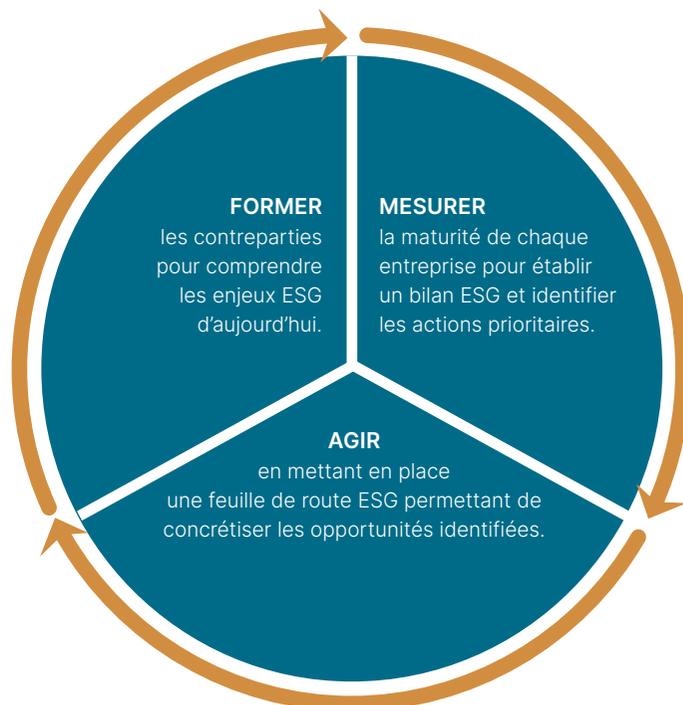
Une phase de surveillance et d'engagement peut être mise en place afin de suivre l'évolution du risque et de l'impact de la controverse

PROPOSER UN «PACK EIFFEL» POUR CHAQUE ENTREPRISE NOUVELLEMENT INVESTIE

OBJECTIFS DU PACK EIFFEL

Eiffel accompagne les contreparties dans la prise de conscience des enjeux et opportunités de l'ESG par toutes les parties prenantes des sociétés financées et dans l'implémentation de plans d'action RSE concrets et d'améliorations continues.

CET ACCOMPAGNEMENT SE DÉCLINE EN 3 AXES



[PACK EIFFEL]

Eiffel participe

au **financement du premier bilan carbone** (BEGES) des sociétés qui n'en ont pas

Eiffel effectue

un **bilan ESG** des entreprises financées à travers l'évaluation d'indicateurs récoltés chaque année

Un temps d'échange régulier

permet aux entreprises de remonter les difficultés rencontrées et d'accompagner au plus près du terrain leurs transformations en matière de RSE

Eiffel donne accès

à des **fiches de bonnes pratiques** sur les principaux thèmes RSE des entreprises du portefeuille

Une grille de matérialité

est fournie aux entreprises, permettant d'identifier les principaux risques et opportunités spécifiques au secteur

L'analyse

de l'**exposition aux risques climatiques physiques** peut être réalisée par Eiffel pour les sites des entreprises à enjeux

PROPOSER UN BILAN ESG ANNUEL

Eiffel réalise un bilan ESG au début de chaque investissement et l'actualise tous les ans*

Le **bilan ESG** est réalisé sur la base d'une centaine d'indicateurs E, S, et G collectés via **Gaïa Rating d' Ethifinance ou Sustainalytics** pour les fonds cotés (actions et crédits cotés) et, à partir de 2023 grâce à la plateforme Tennaxia pour les fonds non cotés (Infrastructures vertes, dette privée et private equity).

Les indicateurs sont suivis **annuellement** afin de mesurer les progrès des entreprises concernées.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU BILAN ESG :

Apprécier

le niveau d'intégration des enjeux ESG dans l'entreprise,

Identifier

des opportunités ESG,

Définir

un plan d'action pluriannuel.

*Tableau de suivi
des indicateurs
extra-financiers
sur Tennaxia*



EXEMPLES D'INDICATEURS

Environnement

Quelles sont les émissions de GES (scopes 1, 2 et 3 de l'entreprise ou du projet)

Y a-t-il des opérations à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité ?

Quelles sont les émissions de déchets dangereux du projet financé ?

Social

Quel est le nombre d'emplois créés (emplois permanents, CDD) ?

Quel est l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes ?

Quel est le taux de fréquence des accidents du travail ?

Gouvernance

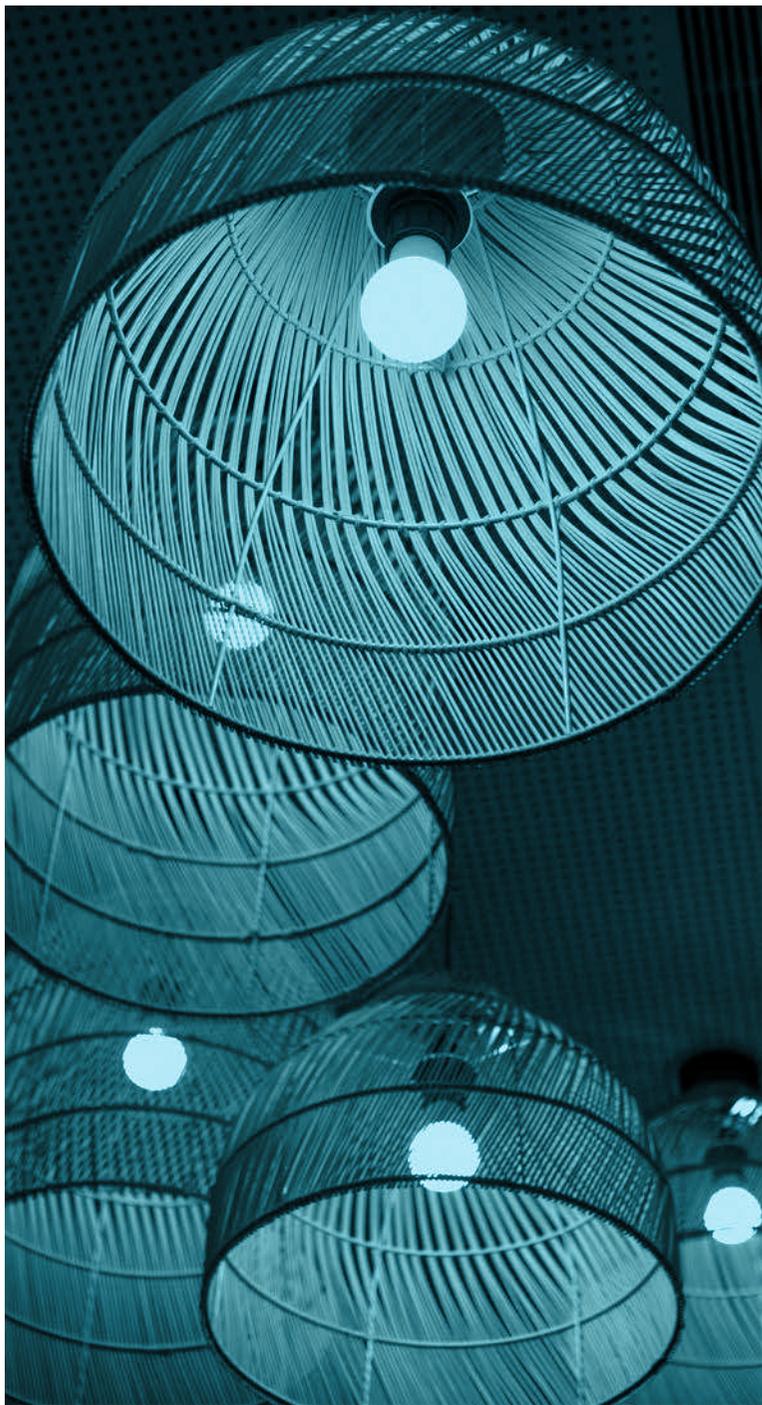
Disposez-vous d'une politique de rémunération des dirigeants ?

Disposez-vous de processus anti-corruption ?

Avez-vous une politique ESG (y compris des personnes dédiées à l'ESG) ?

TOUTES CES QUESTIONS PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU RÈGLEMENT SFDR, DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE ET DE L'ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE CLIMAT.

*Fonds gérés prenant en compte le risque de durabilité et lorsque le pack Eiffel est applicable soit pour plus de 93% des encours au 31/12/2022



RÉALISER UN BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)

Mesurer et piloter son empreinte carbone

Eiffel déploie la **mesure de l'empreinte carbone** sur l'ensemble de ses stratégies d'investissement.

Pour pallier le manque de données des petites structures, Eiffel s'engage à **financer, partiellement ou totalement, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (« BEGES ») de chaque PME nouvellement investie** dans le cadre du pack Eiffel et pourra s'adapter aux moyens des entreprises en proposant, le cas échéant, des outils de calcul d'empreinte carbone ou des mises en relation avec des partenaires.

Les BEGES seront ainsi intégrés aux tableaux de bord ESG des entreprises. Un plan de marche climat, découlant des résultats du BEGES et selon la matérialité des résultats, pourra être mis en place conjointement par le management des entreprises et Eiffel.

Toutes les nouvelles stratégies d'Eiffel intégreront la mesure de l'empreinte carbone.

ALIGNER NOS PORTEFEUILLES À UNE TRAJECTOIRE 2°C

En 2022 Eiffel a mesuré l'alignement des investissements de chaque stratégie avec les objectifs de l'Accord de Paris, à travers une **mesure de température des portefeuilles** réalisée avec notre prestataire Carbon4 Finance.

En 2023 Eiffel s'engagera à suivre, pour chaque stratégie, **une trajectoire en température compatible avec les Accords de Paris**.

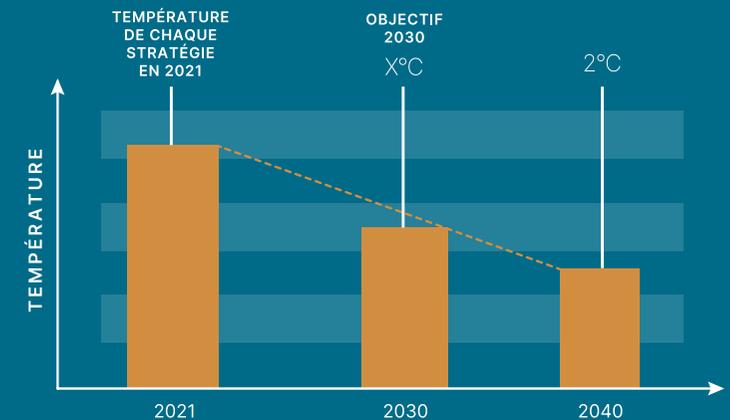
Nous publierons en 2023 un **objectif en température pour chaque stratégie pour 2030** basé sur une réduction linéaire de la température permettant d'atteindre **2°C en 2040** conformément aux recommandations du SBTi pour le secteur financier.

Nous nous engageons également à **améliorer la précision de la mesure de température sur les actifs non cotés**, grâce à une méthodologie développée avec notre partenaire Carbon4 Finance.

EXEMPLE DE TRAJECTOIRE EN TEMPÉRATURE

Un objectif intermédiaire en 2030 est fixé sur la base de la température calculée en 2021 et conformément à une température cible de 2°C en 2040.

L'exercice sera effectué pour chaque stratégie d'investissement.





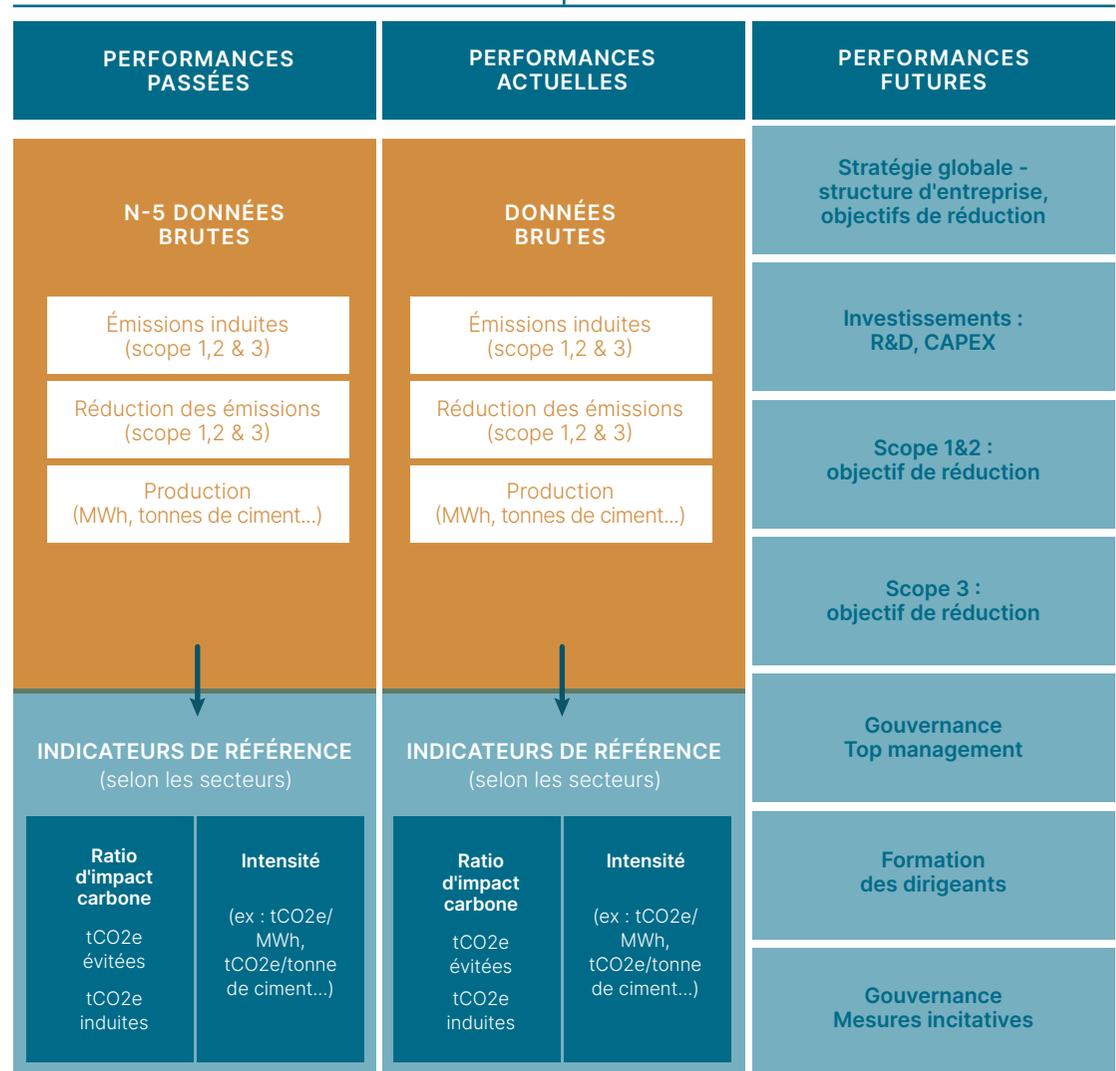
MÉTHODOLOGIE DE SCORING DE TEMPÉRATURE

Pour évaluer l'alignement du portefeuille, Eiffel s'appuie sur la méthodologie CIA (Carbon Impact Analytics) de Carbon4 Finance qui évalue la trajectoire de réchauffement climatique sur laquelle l'entreprise se situe, via un score de 1 à 15.

Ces scores sont agrégés à l'échelle des portefeuilles et se traduisent par un score de température. Dans ce modèle, les limites supérieure et inférieure de l'augmentation de la température sont définies respectivement à 1,5°C et 5°C.

La note globale CIA est également un bon indicateur pour quantifier l'exposition d'une entité aux **risques liés à la transition**, c'est à dire aux risques financiers associés au processus d'ajustement vers une économie bas carbone.

Méthodologie CIA de Carbon4 Finance



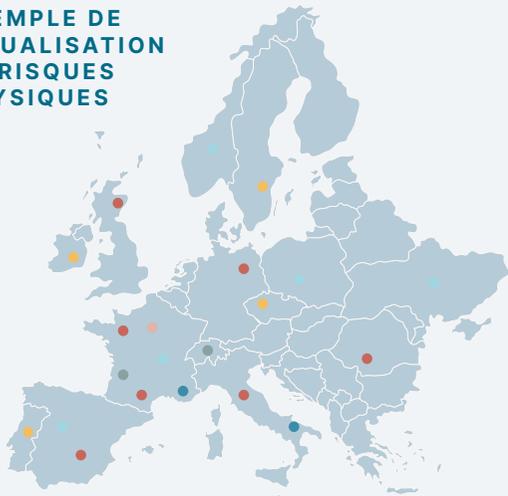
MESURER L'EXPOSITION AUX RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES

Eiffel s'est engagé à suivre les **recommandations de la TCFD** pour analyser les risques climatiques. Cela permet de clore la boucle de l'impact et de répondre au principe de **double matérialité**. Le risque de transition est mesuré au regard du score de température. Les risques physiques seront mesurés en 2023 grâce à la plateforme ECLR développée par EcoAct.

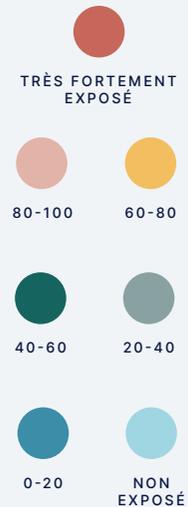
Pour les sites à enjeu (sites ayant déjà subi des catastrophes naturelles ou typologie de bâtiments particulièrement vulnérables), Eiffel Investment Group peut estimer, grâce à la plateforme *ECLR*, l'exposition aux 10 aléas climatiques ci-contre.

Croisée à une étude interne de vulnérabilité des processus et bâtiments de l'entreprise, cette analyse permet de prioriser les actions d'adaptation à mettre en oeuvre.

EXEMPLE DE VISUALISATION DE RISQUES PHYSIQUES



NIVEAU D'EXPOSITION ABSOLU



[ALÉA CLIMATIQUE] [EXEMPLE D'IMPACT]

Augmentation de la température moyenne	Besoins en climatisation croissants
Vagues de chaleur	Interruption du travail en extérieur
Inondations de rivière	Endommagement d'équipements
Inondations côtières	Bâtiments hors service
Stress hydrique	Interruption de process industriels
Feux	Interruption de production
Cyclones	Dégradation de bâtiments
Erosion des sols	Diminution de la production agricole
Précipitations extrêmes	Inondations
Vagues de froid	Endommagement de turbines

MESURER SES IMPACTS ET DÉPENDANCES À LA BIODIVERSITÉ

Eiffel a créé en 2022 une méthodologie de scoring biodiversité en partenariat avec le cabinet de conseil I-Care.

Cette méthodologie, actuellement utilisée par le fonds Eiffel Essentiel, a vocation à être **déployée au sein de toutes les stratégies d'investissement** d'Eiffel en 2023.

Nous aurons en 2023 une mesure de l'impact et de dépendance sur l'ensemble de nos participations. Cela nous permettra d'identifier les principales pressions et risques exercés sur/par la biodiversité et de mettre en place des plans d'actions et des objectifs de réduction en 2024.

Fiche de scoring biodiversité



[MÉTHODOLOGIE]

Objectif

Évaluer les impacts, dépendances, risques et actions de sensibilisation d'une entreprise sur le sujet de la biodiversité.

Approche

Qualitative, sur l'ensemble de la chaîne de valeur (amont/direct/aval)

Évaluation de la double matérialité (impacts et risques).

Référentiel

5 pressions identifiées par l'approche IPBES et SBTN : changement d'usage des terres, changement climatique, pollution, exploitation des ressources, espèces invasives.

Interprétation et résultats

Score de 1 à 5 correspondant à l'agrégation des scores d'impacts et de risques (1 étant le meilleur score)

Complété par une note A B C pour évaluer l'implication de l'entreprise dans la sensibilisation et/ou le développement de projets en lien avec la préservation de la biodiversité.

Grille d'interprétation des résultats fournie par l'outil.

An aerial photograph of Paris, France, taken during the golden hour of sunset. The Eiffel Tower stands prominently on the right side of the frame, its intricate lattice structure silhouetted against the warm, orange and pink sky. The city below is a dense urban landscape with numerous buildings, their roofs and facades catching the low light of the setting sun. The overall atmosphere is serene and iconic.

2 DÉVELOPPER DES STRATÉGIES INNOVANTES À IMPACT

APPLIQUER NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION SECTORIELLE

Eiffel dispose d'une **politique d'exclusion sectorielle fondée sur les convictions de l'équipe de la société de gestion dans son ensemble et des bonnes pratiques d'investissement** ainsi que des **conventions, normes et protocoles** dont Eiffel est signataire. Ces exclusions s'appliquent de fait aux investissements de toutes les classes d'actifs de la société.

NON RESPECT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES, UN GLOBAL COMPACT

ENERGIES FOSSILES, CHARBON



Exclusion



Sortie progressive
10% du CA 2023 et
exclusion totale en 2025

ENERGIES FOSSILES
PÉTROLE ET GAZ



Exclusion du pétrole et gaz non conventionnel
Vigilance pour le gaz conventionnel

ARMEMENT



Exclusion des armes controversées
Vigilance avec seuil (10% du CA) pour les armes conventionnelles

TABAC



Exclusion avec seuil (5% du CA)

ALCOOL



Vigilance avec seuil (20% du CA)

JEUX D'ARGENT



Exclusion des casinos
Exclusion avec seuil pour les groupes hôteliers avec revenus liés aux casinos (10% du CA)
Vigilance avec seuil (5% du CA) pour les jeux d'argent et de hasard

CANNABIS RÉCRÉATIF



Exclusion

PORNOGRAPHIE/ PROSTITUTION



Exclusion

HUILE DE PALME



Exclusion avec seuil (25% du CA) pour la production, le raffinage ou le négoce

PÂTE À PAPIER



Vigilance avec conditions nécessaires pour la production et distribution

PESTICIDES



Exclusion avec seuil (10% du CA) pour la production/vente de pesticides chimiques
Vigilance avec conditions nécessaires pour les entreprises utilisant des produits agrochimiques

OGM



Exclusion pour la production/distribution d'OGM
Vigilance avec conditions nécessaires pour les entreprises agricoles

PÊCHE



Exclusion pour la pêche impactant les fonds marins ou méthodes destructrices
Exclusion avec seuil (10% du CA) pour les produits ou accessoires servant au chalutage de fond, palangre, dynamitage, empoisonnement

FOURRURE ET PEAUX EXOTIQUES



Vigilance pour les élevages d'animaux à fourrure/ fabrication et distribution de vêtements/ maroquinerie incorporant de la fourrure animale/peaux exotiques

TESTS SUR LES ANIMAUX



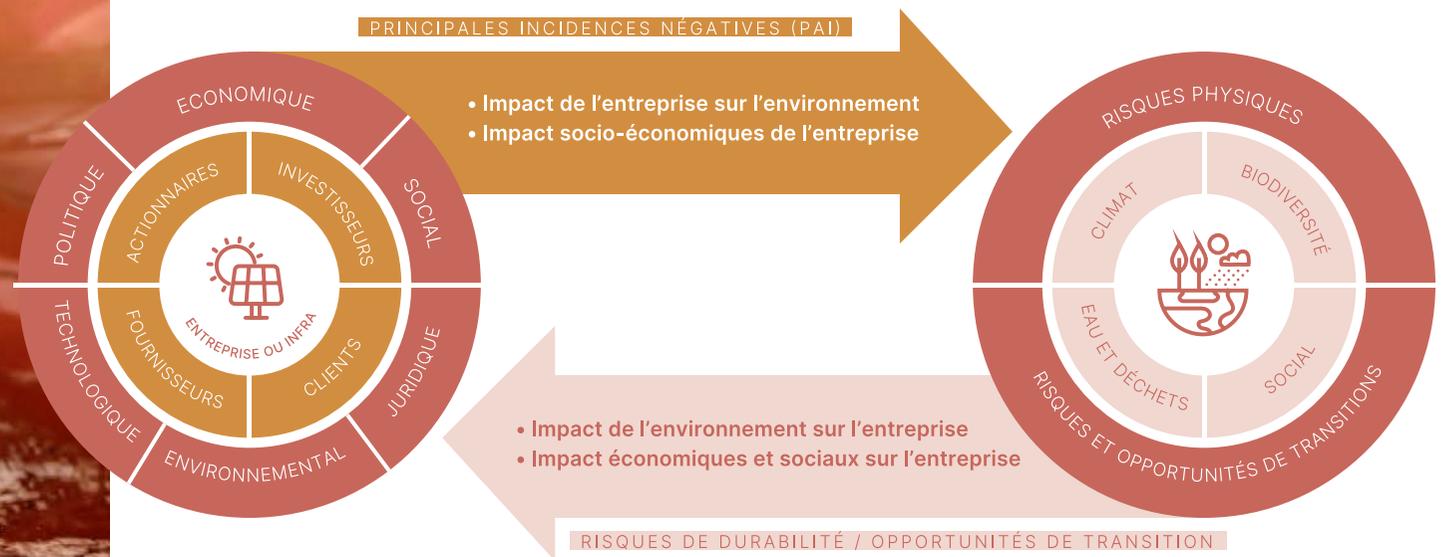
Vigilance avec conditions nécessaires



ENCLANCHER UN CERCLE VERTUEUX À TRAVERS NOS INVESTISSEMENTS

Les entreprises sont impactées par leur environnement et le contexte socioéconomique dans lequel elles évoluent, mais y contribuent également : c'est le principe de double matérialité.

Avoir une politique et pratique volontaristes sur l'ESG permet à ces entreprises de se prémunir de risques futurs, mais également de mieux **anticiper les opportunités de marché**, en devenant leader des transformations environnementales et sociales à venir.



NOTRE DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

Eiffel a formalisé en janvier 2023 sa définition de l'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette méthodologie sera appliquée à l'ensemble de nos investissements au sein des fonds article 8 (disposant d'une poche d'investissement durable) et article 9.

1 | La contribution à un objectif environnemental ou social

Eiffel Investment Group a identifié trois catégories d'investissements durables :

- **Solution** : Investissement dans une entreprise dont au moins 20% du CA ou des Capex contribuent par essence à un objectif environnemental ou social,
- **Contribution** : Investissement dans une entreprise qui exerce son activité de manière durable sur un plan environnemental ou social notamment par comparaison à ses pairs,
- **Transition** : Investissement dans une entreprise ayant pris un engagement clair, chiffré et mesurable portant sur un objectif environnemental ou social qui s'intègre dans un plan d'amélioration et un engagement précis de sa part.

2 | Pas de préjudice à un objectif environnemental ou social

Un investissement peut être considéré comme durable à condition qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun objectif environnemental ou social (« DNSH SFDR »).

3 | Pratiques de bonne gouvernance

Évaluation des pratiques de bonne gouvernance portant notamment sur les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Liste des 17 Objectifs de Développement Durable. Chaque investissement durable devra être attribué à au moins un ODD et un sous ODD. Des KPIs de suivi sont également mis en place.

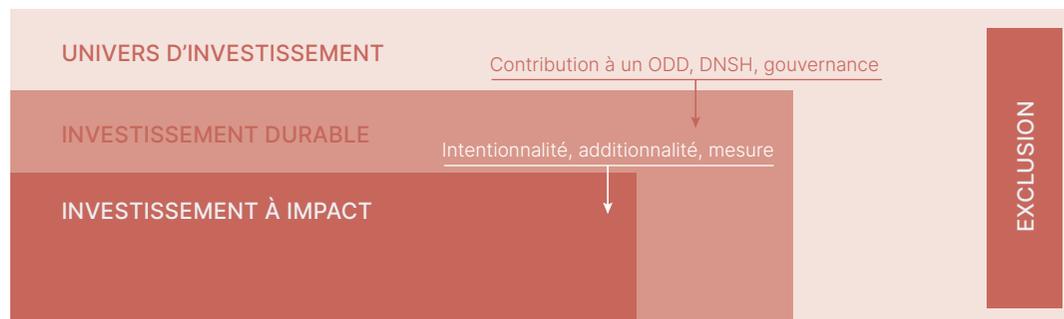
**NOTE MÉTHODOLOGIQUE :
INVESTISSEMENT DURABLE**



DE LA DURABILITÉ À LA RECHERCHE D'IMPACT

Ces dernières années, Eiffel a lancé plusieurs fonds correspondant à des **investissements « durables »**.

Ainsi, une part importante des fonds récemment lancés est classifiée **article 8** ou **article 9** au sens de la réglementation européenne SFDR. Eiffel a ainsi mis en place début 2023 une note méthodologique qualifiant les investissements durables, et s'engage à reporter les PAIs à l'échelle de la société de gestion.

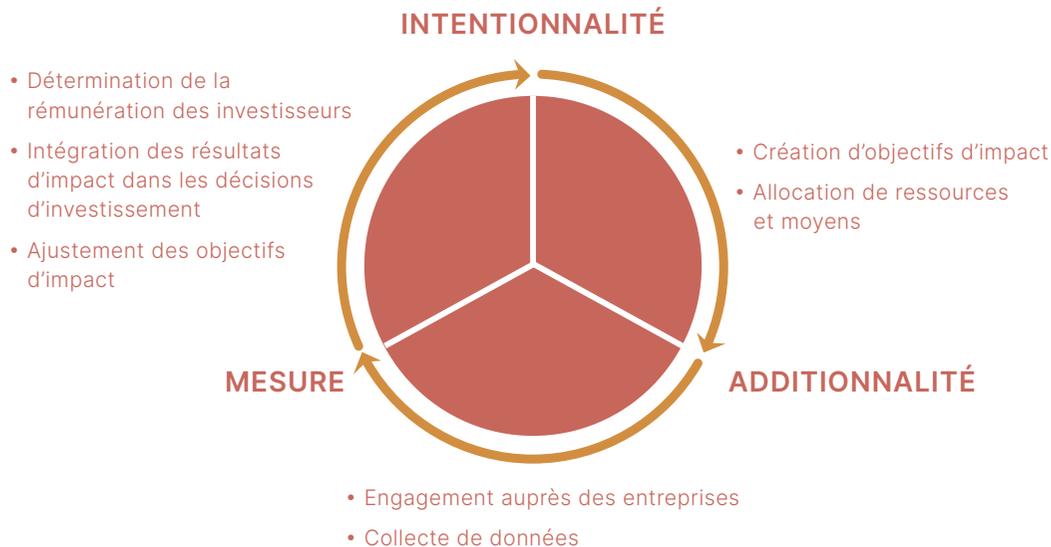


Soucieux de contribuer de manière concrète aux enjeux environnementaux et sociaux, Eiffel s'inscrit dans une démarche encore plus ambitieuse à travers une **démarche d'impact**.

Les stratégies d'investissement à impact ont ainsi vocation à mobiliser le plus largement possible des innovations méthodologiques pour renforcer l'intégration de l'impact, comme par exemple les « covenants d'impact » (fonds de dette), l'élaboration de business plan d'impact ou encore le conditionnement des rémunérations avec des objectifs d'impact.

LES 3 PILIERS DE NOTRE DÉMARCHE D'IMPACT

Les trois points cardinaux guidant la recherche d'impact de nos fonds sont alignés avec la définition de France Invest : il s'agit de démontrer l'intentionnalité et l'additionnalité des investissements réalisés, en rendant compte qualitativement et quantitativement de l'impact produit, via des KPIs mesurables.



DÉCLINAISON DE L'IMPACT DANS NOS STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Imposer

la dette d'impact comme une référence

Accélérer

la transition énergétique en Europe et dans le monde

Accompagner

les champions de la transition écologique

Créer

de l'emploi dans les territoires

Mettre

le digital au service des sociétés

NOS FONDS À IMPACT

CAPITAL INVESTISSEMENT

Eiffel Essentiel

DETTE PRIVÉE

Eiffel Impact Debt

Eiffel Impact Debt 2

MAIF Dette à Impact

INFRASTRUCTURES

Eiffel Energy Transition

Eiffel Energy Transition II

Eiffel Gaz Vert

Eiffel Transition Infrastructures

Eiffel Infrastructures Vertes

MAIF Rendement Vert

Allianz Transition Energétique



PIERRE-PHILIPPE CRÉPIN

RESPONSABLE
DURABILITÉ & IMPACT



Eiffel a développé depuis plusieurs années une réelle expertise des fonds à impact.

Déclinée dans plusieurs stratégies, notre démarche d'impact se veut robuste et ambitieuse, grâce aux objectifs chiffrés co-construits avec les dirigeants des sociétés ou projets financés.

L'accompagnement réalisé dans le cadre du pack Eiffel facilite le passage à l'action et participe à la réalisation de ces objectifs.

Nous sommes par ailleurs convaincus que la compréhension et la formation aux enjeux ESG entraînent l'adhésion des entreprises et salariés, ainsi que l'envie de s'engager dans une démarche vertueuse.

C'est pourquoi nous nous évertuons à nous améliorer continûment, en proposant de nouvelles méthodologies, en s'outillant pour comprendre les enjeux de transition et faisant intervenir les experts des différentes thématiques ESG à travers nos ateliers d'impact et cycles de conférences.



GÉNÉRALISER LA DÉMARCHÉ DE LA DETTE À IMPACT

Exemple des fonds de dette à impact



ANTOINE MASPÉTIOL
RESPONSABLE DE LA STRATÉGIE
DETTE PRIVÉE CORPORATE

Si l'initiative innovante lancée par Eiffel en 2019 a parfois suscité du scepticisme chez certains concurrents et acteurs du marché, elle a rapidement entraîné une forte adhésion en particulier chez les emprunteurs.

En effet la proposition d'Eiffel Impact Debt s'est révélée au cours de ces 3 dernières années **très attractive pour l'ensemble des acteurs du marché** car répondant à un certains nombres de besoins en particulier chez les emprunteurs. Elle est même un facteur de différenciation lorsqu'une société est amenée à choisir ses prêteurs, les emprunteurs souhaitant collaborer avec des **équipes capables de les guider et de les accompagner** sur ces sujets.

La généralisation de cette démarche n'empêche pas quelques dérives ; l'équipe de gestion a constaté la mise en place, dans certaines opérations, d'indicateurs peu pertinents (ne générant aucune additionnalité / n'étant pas mesurables). Eiffel est à ce titre vigilant et refuse systématiquement les approches qui ne servent ni les intérêts des investisseurs ni ceux des emprunteurs. Eiffel lutte vigoureusement contre cette tendance qui voit l'émergence de « cov-lite » d'impact.

L'autre tendance observée est celle de l'inclusion de clause de rendez-vous ESG laissant 12 mois à l'emprunteur pour se mettre d'accord sur les objectifs d'impact. Eiffel évite au maximum ce type de clause et à juste titre puisqu'il est aujourd'hui avéré que, dans un certain nombre de cas, ces clauses n'ont pas encore été réalisées.

Enfin, Eiffel milite pour qu'un emprunteur qui s'éloignerait radicalement de sa trajectoire d'impact, soit considéré comme en défaut.



FLORA GUERRY

GÉRANTE DU FONDS ET RESPONSABLE ESG
DETTE PRIVÉE CORPORATE



La démarche d'impact doit être construite en collaboration avec les dirigeants des sociétés financées.

C'est pourquoi nous nous entretenons systématiquement avec les dirigeants afin de déterminer des objectifs pertinents et ambitieux au regard du modèle d'activité de la société. Les dirigeants doivent s'appropriier et se sentir pleinement responsables de la trajectoire d'impact définie, afin notamment de répondre à l'enjeu d'intentionnalité.

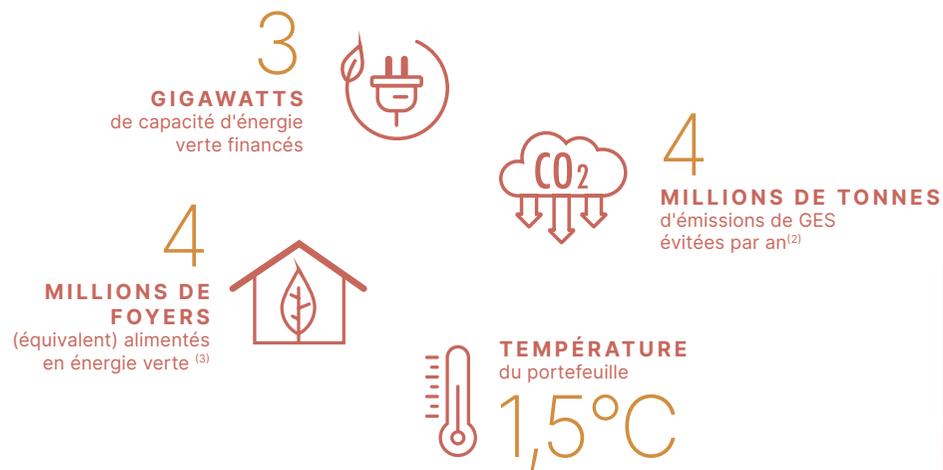
Nous nous autorisons donc à décliner des dossiers (à tout niveau d'étude) si nous ne percevons pas d'engagement de la part des managers. À titre d'exemple, nous avons récemment décliné un dossier dans le secteur de la formation, par manque d'ambition, selon nous, sur la trajectoire d'impact définie, malgré une qualité de crédit et une performance financière très bonnes.



MESURER NOTRE CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Exemple des fonds Eiffel Energy Transition

L'ENSEMBLE DES FONDS ET INVESTISSEMENTS
ONT UN IMPACT POSITIF, MESURÉ PAR DES
INDICATEURS ROBUSTES ET SIMPLES⁽¹⁾



⁽¹⁾ Réalisés depuis le lancement du programme Eiffel Energy Transition, au 1er Janvier 2023

⁽²⁾ Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les projets annuellement par la différence entre l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces projets sont situés et l'empreinte carbone du projet (source : Ademe, Base Carbone, Août 2020).

⁽³⁾ Cet indicateur est calculé en divisant la quantité d'électricité produite par les projets annuellement par la consommation moyenne d'électricité par ménage (source : ADEME 2016)



MESURER

LA CONTRIBUTION POSITIVE DE NOS INVESTISSEMENTS À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

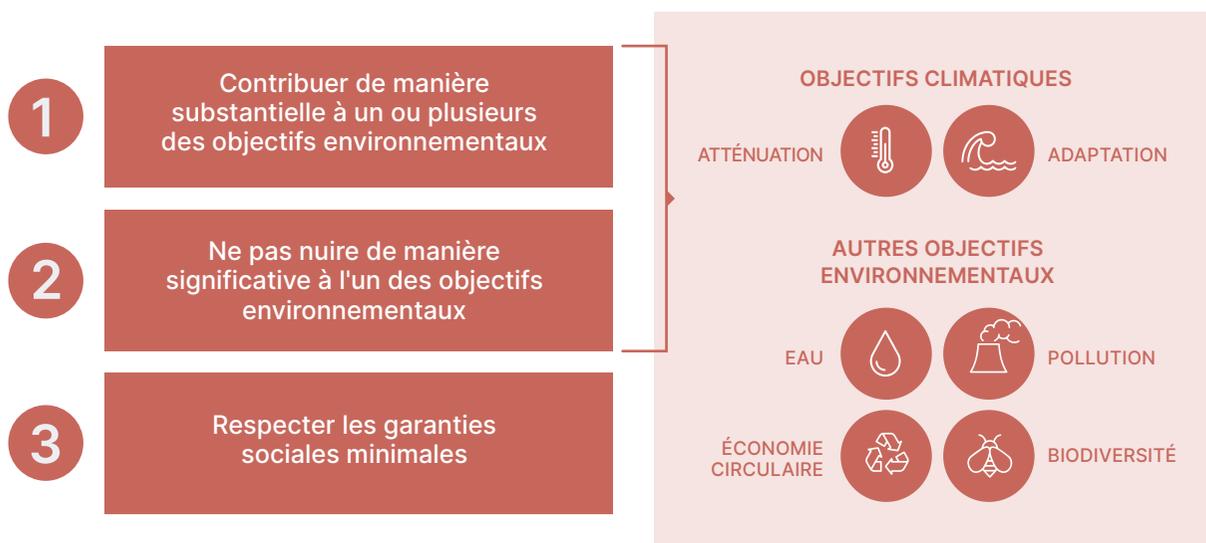
Eiffel Investment Group calcule l'**éligibilité** de ses financements à la taxonomie EU grâce à Carbon4 Finance.

La **part verte** (alignement à la taxonomie) devrait être disponible prochainement dans l'outil de Carbon4 Finance auquel Eiffel a souscrit.

Pour les fonds Article 8 ou 9, l'**alignement à la taxonomie** est également calculé, ainsi que les **KPIs monitorant l'objectif de durabilité** de chaque fonds.

Exigence de la taxonomie EU

LES FINANCEMENTS DOIVENT :



MESURE DES PAIS

Eiffel Investment Group s'est engagé à **reporter les PAIs** (Principal Adverse Impacts) au niveau de la société de gestion.

Liste des 14 PAIs obligatoires + 2 optionnels choisis par Eiffel

CATEGORIE DE L'INDICATEUR	INDICATEURS RELATIFS AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES
CLIMAT ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de gaz à effet de serre (scope 1, scope 2 et scope 3) - Empreinte carbone - Intensité des émissions de gaz à effet de serre - Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles - Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables - Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique - Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité - Emissions dans l'eau - Gestion des déchets dangereux - Entreprises produisant des produits chimiques
SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME	<ul style="list-style-type: none"> - Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales - Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales - Ecart de rémunération hommes/femmes non ajusté - Diversité hommes/femmes au sein du Conseil d'Administration - Exposition à des armes controversées (MAP, ASM, armes chimiques et armes biologiques) - Taux d'accident



RENFORCER NOS MÉTHODOLOGIES EN MATIÈRE D'IMPACT SOCIAL, D'IMPACT TERRITORIAL ET D'EMPLOI

Le choix d'Eiffel d'accompagner les transitions repose sur une conviction forte que le financement du tissu économique dans les territoires contribue à leur réenchantement et au soutien de la création et du maintien des emplois en France, et plus largement en Europe.

Les enjeux sociaux des sociétés sont intégrés dans les questionnaires ESG et les données des fournisseurs du groupe. En plus des indicateurs liés à l'emploi, la parité, le handicap, l'accidentologie etc., Eiffel souhaite intégrer à l'avenir une dimension territoriale dans ses stratégies à impact social. Convaincus qu'une entreprise contribue au dynamisme de son environnement local et répond à un besoin spécifique, nous ferons un effort de recherche méthodologique pour intégrer cette dimension territoriale dans notre démarche d'impact.

S'ENGAGER DANS LA RÉFLEXION FONDAMENTALE ET L'ÉLABORATION DES RÉFÉRENTIELS DE PLACE

Le succès des initiatives en matière d'impact et plus généralement de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité tient à la capacité des acteurs financiers à se mobiliser eux-mêmes dans la définition d'une trajectoire commune.

Cela passe notamment par le perfectionnement des outils et référentiels, qui ont vocation à traduire les objectifs ambitieux en actions concrètes.

Depuis plusieurs années, Eiffel s'est investi dans différentes initiatives de place en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux liés à la transition environnementale et sociale. Le groupe souhaite poursuivre son engagement dans ce domaine de manière très concrète en contribuant aux travaux des associations de place, en publiant des prises de position sur ces sujets et en collaborant à des travaux de recherche.

Eiffel s'engage à poursuivre les travaux collectifs dans lesquels la société est engagée et à rechercher les meilleurs partenariats possibles (acteurs de place, monde académique) pour être à la pointe de l'innovation et des meilleurs standards ESG.

PARTICIPATIONS AUX INITIATIVES DE PLACE

AU 1^{ER} JANVIER 2023

France Biométhane 

Membre du Think Tank

 La Plateforme
Verte
Un contrat pour notre planète

Conseil d'Administration
du Think Tank

 WIR Women in
Restructuring

Membre du Think Tank

 afg

Commission Titrisation
et Fonds de Prêt

 AM
PERE

Groupe de travail
Reporting ESG

 iC20

Groupe de travail
Infrastructures

 FRANCE
INVEST

Commission Sustainability
Groupe de travail Finance
durable/Réglementation
Groupe de travail
Décarbonation de portefeuille
Groupe de travail Durabilité
de la chaîne de valeur
Groupe de travail Biodiversité

Conseil d'Administration
Conseil d'Administration
des moins de 35 ans
Commission Talent
& Diversité
Commission Dette privée
Commission Impact



3 RENFORCER
L'INTÉGRATION DES ENJEUX
ESG DANS NOS MÉTIERS

CONSOLIDER LA GOUVERNANCE ESG DU GROUPE

Le groupe Eiffel a adopté une gouvernance originale, en constituant un Comité ESG au sein duquel toutes les équipes sont représentées et qui est présidé par Fabrice Dumonteil, président d'Eiffel, et coordonné par Pierre-Philippe Crépin, responsable impact et durabilité chez Eiffel.

Eiffel Investment Group a également intégré la prise en compte de **critères extra-financiers dans sa politique de rémunération** en y intégrant l'atteinte d'objectifs extra-financiers des fonds et l'investissement personnel des salariés dans le déploiement de la stratégies ESG du groupe.

FEUILLE DE ROUTE DU COMITÉ ESG

Le comité ESG assure une coordination transversale entre les équipes et se réunit une fois par mois pour traiter de tous les sujets qui concourent à l'ambition ESG et climat du groupe.

Il peut être **saisi à tout moment** par les équipes de gestion pour toutes questions relatives à l'éligibilité d'un investissement (exclusion sectorielle, controverse, ...).

Des **groupes de travail thématiques** réunissant 3 à 6 membres du comité ESG permettent d'élaborer une stratégie sur les sujets précis suivants :

- Atelier réglementaire SFDR / Taxonomie
- Atelier Biodiversité
- Atelier Risques Climatiques
- Atelier Data Climat
- Atelier Pack Eiffel
- Atelier Formation

MEMBRES DU COMITÉ ESG



FABRICE DUMONTEIL
PRÉSIDENT



PIERRE-PHILIPPE CRÉPIN
RESPONSABLE
DURABILITÉ & IMPACT



CÉLINE ANDRÉ
INVESTISSEMENT



LOUIS DAVID BELLOUARD
INVESTISSEMENT



ANNE-CHARLOTTE BUCAILLE
RISQUES
& OPÉRATIONS



EMILIE DA SILVA
INVESTISSEMENT



FLORA GUERRY
INVESTISSEMENT



YANNICK HENRION
INVESTISSEMENT



CLAIRE LOUVEAU
DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL



CASSANDRE MÉMET
CONFORMITÉ



JEAN NOUAILHAC
INVESTISSEMENT



CHARLES PLISSONNIER
INVESTISSEMENT



ALEXIS ROSTAND
INNOVATION



YUN TONG
RISQUES & OPÉRATIONS

ACCOMPAGNER NOS ÉQUIPES



FORMER TOUS NOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX ESG

- Poursuite du **plan de formation** auprès des principaux organismes et cabinets français
- Mise en place de **formations internes** basées sur les expertises de nos collaborateurs :
 - Marchés carbone
 - Biodiversité
 - Risques climatiques
 - Bilan carbone
- Organisation d'ateliers **Fresque du climat**



METTRE EN PLACE LES MEILLEURES PRATIQUES EN INTERNE

- Poursuite du groupe de travail interne **Women@Eiffel** oeuvrant pour la parité et mixité au sein de la société de gestion
- Poursuite des travaux de **l'équipe Green** : bilan de GES annuel, définition d'une politique d'achats responsables, mise en place d'actions de réduction



S'ASSURER DE LA COHÉRENCE DE NOS PRATIQUES ESG

- Conduite, orientation et harmonisation de la stratégie ESG par notre **responsable durabilité et impact**

EXEMPLE : FORMATIONS 2022

15 FORMATIONS SUIVIES

auprès des **principaux organismes et cabinets français** (I- Care France Invest, Club Ampère, SFAF, AFG, CFA, Novethic), sur les thèmes suivants :

- Enjeux de la finance durable
- Taxonomie européenne
- Reporting climat
- SFDR

DES FORMATIONS INTERNES

sur des sujets variés

DES ATELIERS FRESQUE DU CLIMAT

permettant aux collaborateurs de se former sur les enjeux climatiques

LE PASSAGE DE LA CERTIFICATION AMF FINANCE DURABLE

pour tous les collaborateurs



FABRICE DUMONTEIL
PRÉSIDENT D'EIFFEL

« Un investisseur, tel qu'Eiffel, est avant tout responsable d'éveiller ses cadres et salariés à leur propre responsabilité, ce pour quoi la formation et l'engagement sont essentiels. »

INNOVER ET PARTAGER LA CONNAISSANCE SUR L'ESG

Eiffel Investment Group souhaite avoir une approche scientifique de l'ESG. C'est pourquoi le groupe tisse des liens étroits avec le monde académique, participe à des recherches méthodologiques et intervient auprès d'étudiants. Eiffel a créé en 2022 le Sustainability and Impact Innovation center (SI2C), qui a vocation à diffuser les connaissances et les innovations du groupe sur le sujet.

Sustainability and Impact Innovation Center (SI2C)

La création de ce **laboratoire d'idées** s'inscrit dans notre volonté d'avoir une démarche d'impact concrète et mesurable, et d'anticiper les besoins de financement à fort impact de demain.

Le SI2C a ainsi un double objectif :

- **Partager notre vision sur les enjeux du futur**, analyses prospectives, études scientifiques en partenariat avec le monde académique,
- **Expliquer nos innovations et créations internes sur l'impact et l'investissement durable**, les nouvelles méthodologies d'impact et stratégies d'investissement.

Chaire ESSEC

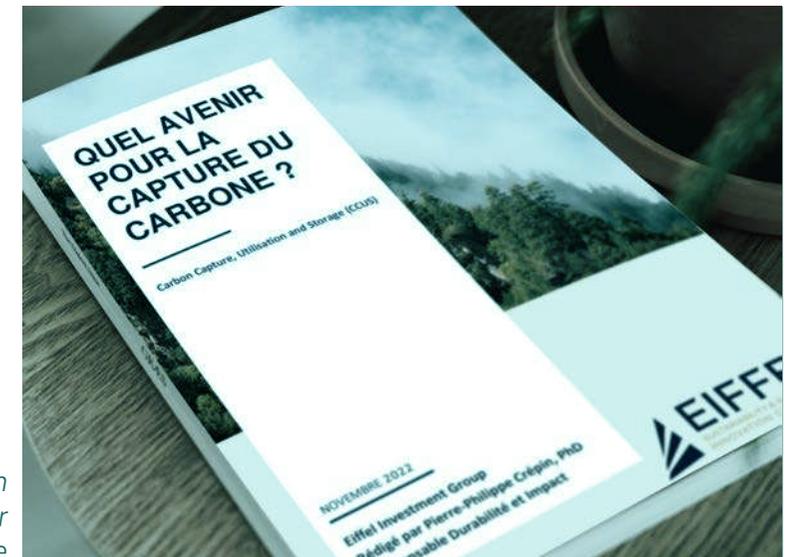
Eiffel, au coté d'AXA IM et de la Société Générale, a sponsorisé le programme « **Shaping the future of finance** » de l'ESSEC :

- Une série de 10 cours axés sur la finance durable, la transition énergétique et le rôle que peuvent jouer les intermédiaires financiers,
- Encadrement de deux projets de recherche étudiants.

*Publication
d'Eiffel sur
la capture du carbone*

Enseignement

- Alexis Rostand donne un cours à **l'université Dauphine** sur l'investissement d'impact
- Pierre-Philippe Crépin intervient au Master de **l'Ecole Polytechnique** « Economics for Smart Cities and Climate Policy » pour enseigner les sujets de perspectives et risques climatiques
- Marc-Etienne Mercadier, gérant du fonds Eiffel Gaz Vert, intervient régulièrement dans des cours de **l'université Dauphine** et à **l'INSTN** sur le financement des énergies renouvelables
- Claire Louveau fait partie d'une association « **Des Territoires Aux Grandes Ecoles** » visant à promouvoir les « grandes écoles » aux élèves de lycées régionaux et est intervenue plusieurs fois auprès de lycéens à ce titre
- Louis-David Bellouard est formateur à la **Fresque du Climat**



FAIRE INTERVENIR DES EXPERTS

Eiffel s'engage à proposer des ateliers d'impact autour d'experts afin de réfléchir ensemble à l'amélioration continue de notre démarche d'impact.

ATELIERS D'IMPACT 2022

#1 SOCIAL

Développer
l'impact social
d'Eiffel Impact Debt

Quels covenants choisir ?

Comment aller au delà des questions de parité, de diversité et d'inclusion ?



GEOFFROY DE VIENNE

EXPERT DANS LES RELATIONS
AVEC LES
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

#2 GOUVERNANCE

Améliorer
l'intégration
du sujet

Quels covenants d'impact pour améliorer la gouvernance des entreprises ?

Comment rendre l'outil de la dette plus puissant dans le défi de la gouvernance d'entreprise ?



DONALD BRYDEN

EXPERT EN
GOUVERNANCE
D'ENTREPRISE

#3 BIODIVERSITÉ

Accent sur l'intégration
de la protection de la
biodiversité

Comment sensibiliser les PME et leurs parties prenantes ?

Quels Covenants d'Impact® ?



HÉLOÏSE BERKOWITZ

CHERCHEUSE AU CNRS
SUR LES SUJETS
DE TRANSITION CLIMATIQUE
ET DE BIODIVERSITÉ

CONFÉRENCES 2022



JEAN-MARC JANCOVICI

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT, CARBONE 4

« L'énergie : vers la rareté ou l'abondance ? »



FABIEN PERDU

COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

« Le rôle des batteries dans la transition écologique. »



MICHAL KURTYKA

PRÉSIDENT DE LA COP 24

« Comment passer l'hiver ?

Défis, difficultés et stratégies pour sécuriser l'approvisionnement énergétique européen dans les mois à venir. »



CONTACT@EIFFEL-IG.COM